

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

EFS
Établissement français du sang

**Décision n° N 2017-44 du 18 décembre 2017 portant nomination
à l'Établissement français du sang**

NOR : SSAK1731033S

Le président de l'Établissement français du sang,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 1222-8 et D. 1222-10-2 ;
Vu le décret du 16 octobre 2017 portant nomination du président de l'Établissement français du sang ;
Vu la délibération n° 2017-22 du conseil d'administration de l'Établissement français du sang en date du 15 décembre 2017,

Décide :

Article 1^{er}

M. Frédéric DEHAUT est nommé aux fonctions de directeur de l'établissement de transfusion sanguine Centre-Pays de la Loire jusqu'au 31 mars 2020. Pour l'exercice de sa mission, M. Frédéric DEHAUT bénéficie d'une délégation de pouvoir et de signature pour la gestion de l'établissement de transfusion sanguine Centre-Pays de la Loire dont les conditions et l'étendue sont précisées par un acte annexé à la présente nomination (décision n° DS 2017-78 du 18 décembre 2017).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 18 décembre 2017.

Le président de l'Établissement français du sang,
F.TOUJAS